

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 JUILLET 2023

Le Maire de la commune de Belforêt-en-Perche (Orne) certifie avoir convoqué le **19/07/2023**, en session ordinaire, pour le **Mardi 25 Juillet 2023, à 18h30** les membres composant le conseil municipal, avec pour

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Nomination d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du compte rendu de la réunion du 09/05/2023
- 3/ Approbation du compte rendu de la réunion du 09/06/2023
- 4/ Subvention pour classe de Mer du Pôle "Thomas Pesquet"
- 5/ Demande de subvention de l'association "Le Perche Actif"
- 6/ Révision tarif et tranche Quotient Familial pour cantine scolaire
- 7/ Tarif pour droit d'occupation du domaine public pour les terrasses
- 8/ Offre d'achat du Presbytère d'Origny-le-Butin
- 9/ Devis pour armoire réfrigérée à la salle polyvalente "Les Thibault"
- 10/ Tarif assainissement collectif de La Perrière
- 11/ Informations et questions diverses

**Etaient présents** : M. BOULAY David, Maire, Mmes : CHEMIN Anne, DESPIERRES Sylvie, GENTNER Colette, HERVÉ Magalie, LECROART Cécile, POULAIN Sylvie, VINCENT Catherine, MM : BENOIT Patrice, GAUTRET Joël, HEREDIA Robert, HEROUIN Michel, PEZARD Matthieu, SUZANNE Guy, VINCENT Philippe, formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(s) ayant donné procuration** : Mmes : LEQUEFFRINEC Martine à M. SUZANNE Guy, VAUTHIER Paméla à Mme HERVÉ Magalie, MM : CALOMNE Michel à Mme LECROART Cécile, JACOB Jean-Pierre à M. BOULAY David

**Absent(s)**: Mmes : GABILLARD Catherine, PERLUXO Maria, M. OLIVE Jean-Luc

**Excusé(s)** : M. LÉONE René

### **1/ M. SUZANNE Guy a été nommé secrétaire de séance.**

La séance a été publique.

### **2/ Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2023 est lu et adopté.**

### **3/ Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est lu et adopté.**

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, le Conseil Municipal a délibéré de la manière suivante :

### **4/ SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE "À LA DECOUVERTE DU MONT SAINT-MICHEL" PÔLE SCOLAIRE THOMAS PESQUET**

Accord de versement de 40€ de subvention pour les élèves suivants :

BOUCHARD-HODIESNE	Maé
GONIN	Ethan
GUIBOUX MORISSE	Ambre
POITEVIN	Alice
CAFFIER	Morgane
COUPARD	Lisa
CRESTE	Timéo
GIBIERGE	Timéo
HENRION	Kaéline
VAUTHIER	Alban
BAZOGE	Ashley
BONJOUR NEVEU	Lola

CHARTIER	Gabin
FAU	Mathieu
HUGUET	Sara
POITEVIN	Chloé
BAZOGE	Célia
BLOT	Aaron
BONJOUR NEVEU	Mya
CRESTE	Clara
DOURDOINE	Yaëlle
HUGUET	Louis
BLOT	Malone
BOULAY	Paul
DIELSI	Eden
LEMOINE	Matis
STRIMARIDIS	Louis

## **5/ SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE POUR LA SANTÉ "LE PERCHE ACTIF"**

- Accord d'une subvention de 500€

## **6/ REVISION DES TARIFS ET DES TRANCHES DU QUOTIENT FAMILIAL POUR LA CANTINE SCOLAIRE AU 01/09/2023**

<b>Quotient familial</b>	<b>Tarif</b>
1 <sup>ère</sup> tranche : 0 € - 999 €	1,00 €
2 <sup>ème</sup> tranche : 1000 € - 1199 €	2,97 €
3 <sup>ème</sup> tranche : 1200 € et +	3,42 €
Repas adulte	4.52€

## **7/ TARIFICATION POUR DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (TERRASSES)**

- Mise en place d'une taxe d'occupation à 15€/m<sup>2</sup>

## **8/ PROPOSITION D'ACHAT DU PRESBYTERE SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE D'ORIGNY-LE BUTIN**

- Acceptation de la vente pour le prix net de 100 000€

## **9/ REMPLACEMENT ARMOIRE RÉFRIGÉRÉE SALLE LES THIBAUT - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SÉRIGNY**

- Acceptation du devis de Froid Express pour 3 193,80 € TTC

## **10/ TARIFICATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LA PERRIÈRE**

Nouveaux tarifs

- Abonnement annuel à 152,00 € H.T.
- Prix du m<sup>3</sup> d'eau usée à 2,00 € H.T.

## **Informations et Questions diverses :**

- Remerciements de Mme Dagoreau de La Perrière pour le fleurissement.
- Remerciement des Pures Perchées pour la subvention.
- Courrier anonyme à propos de l'entretien du cimetière du Gué-de-la-Chaîne.
- Sono pour la salle les Thibault de Sérigny - Le Comité des fêtes, à qui elle appartient, n'est pas favorable.
- Boulanger du Gué, suite à leur vente de pains les retours sont plutôt négatifs - David va les recontacter - Voir plutôt pour un distributeur, éventuellement sonder les habitants.
- Comice agricole - Grande réussite, le bénéfice est d'environ 7 000 € à partager entre les 2 comités des fêtes - à revoir la proportion selon Mme Chemin.
- Le Gué-de-la-Chaîne : évolution du marché du samedi matin, avec la venue d'un maraicher « Les jardins d'Isa » un samedi sur 2.
- Soirée remerciements aux bénévoles du Comice prévue le 22 septembre à La Perrière.